

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070907-03_83_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CG

3983-07

Séance du - 7 SEP. 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
du Conseil Général

Réseau routier structurant

Etude préalable de modernisation du réseau routier structurant

Convention financière

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve la convention jointe au rapport
- ❖ Autorise le Président à signer et à exécuter avec le Syndicat Mixte du SCOT de la Région Mulhousienne et le Syndicat Mixte du SCOT du Rhin -Vignoble -Grand Ballon, la convention financière fixant les modalités de l'étude préalable de modernisation du réseau routier structurant situé à l'interface des deux SCOT. Le coût de l'étude portée par le Département est estimé à 50 000 € TTC, la dépense sera imputée au Programme A012, millésime 2007, Chapitre 20, Nature 2031 ; chaque syndicat mixte participera financièrement à hauteur de 10 000€, les recettes seront imputées au Chapitre 13, Nature 1325.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH